

Grève à l'Assemblée nationale le 5 février : un fait inédit pour une colère générale

7 février 2019



6 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève à l'Assemblée nationale le 5 février : un fait inédit pour une colère générale

Mardi 5 février 2019, une cinquantaine de travailleur.euse.s de l'Assemblée nationale ont répondu à l'appel des syndicats nationaux dont l'Union syndicale Solidaires, ainsi que du mouvement des « Gilets Jaunes » pour une grève générale.

De nombreux.se.s attaché.e.s parlementaires ont fait grève toute la journée ou quelques heures, tandis que d'autres étaient présent.e.s et portaient un brassard « en grève » ou un brassard de soutien.

Ils étaient plusieurs dizaines à 12 h 30, sur la Place du Palais Bourbon, à informer leurs collègues et à distribuer des brassards et des tracts.

Cette journée de mobilisation visait à renforcer les ponts entre le mouvement syndical et la colère sociale exprimée par les Gilets Jaunes depuis maintenant plus de douze semaines.

De fait, à l'Assemblée nationale aussi, la colère sociale doit se faire entendre !

- Solidaires Assemblée nationale constate depuis plusieurs semaines que le dialogue social est en panne à l'Assemblée. La première réunion du cycle de négociation collective sur les salaires du 12 décembre dernier a tout simplement été annulée sine die. La présidente de l'association des députés-employeurs avait déjà refusé le principe d'un accord-cadre et de consulter les syndicats sur les sujets de la négociation collective ainsi que sur le calendrier.
- Solidaires Assemblée nationale est particulièrement inquiet face à l'annonce de la suppression du Groupe de travail sur les conditions de travail des attaché.e.s parlementaires. En effet, la construction d'un véritable statut nécessite un travail de fond ; la suppression de ce groupe de travail est de très mauvaise augure.
- Solidaires Assemblée nationale rappelle l'urgence de reprendre au plus vite le processus de négociation collective sur les salaires et de répondre, notamment, à la question du harcèlement sexuel et du harcèlement moral au sein de l'Institution, aux problèmes d'accessibilité, à la portabilité de l'ancienneté, etc.

Le recours à la grève est un acte pour le moins inhabituel à l'Assemblée nationale et singulièrement pour les attaché.e.s parlementaires. Cette initiative a permis de montrer leur capacité de mobilisation, de rappeler que la grève est un droit et un outil de lutte important et, enfin, de montrer le ras-le-bol général de la profession.

Solidaires Assemblée nationale se tient prêt à reprendre les discussions dans l'intérêt de l'ensemble des salarié.e.s de l'Assemblée, comme il est prêt à envisager d'autres actions.

**Solidaires Assemblée nationale appelle tou.te.s les salarié.e.s à se réunir :
Jeudi 14 février à 14 h 00 au Salon Visconti (101 rue de l'Université)**

Mail : solidaires@assemblee-nationale.fr Facebook : « Attachés Solidaires »



6 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève à l'Assemblée nationale le 5 février : un fait inédit pour une colère générale

Mardi 5 février 2019, une cinquantaine de travailleur.euse.s de l'Assemblée nationale ont répondu à l'appel des syndicats nationaux dont l'Union syndicale Solidaires, ainsi que du mouvement des « Gilets Jaunes » pour une grève générale.

De nombreux.se.s attaché.e.s parlementaires ont fait grève toute la journée ou quelques heures, tandis que d'autres étaient présent.e.s et portaient un brassard « en grève » ou un brassard de soutien.

Ils étaient plusieurs dizaines à 12 h 30, sur la Place du Palais Bourbon, à informer leurs collègues et à distribuer des brassards et des tracts.

Cette journée de mobilisation visait à renforcer les ponts entre le mouvement syndical et la colère sociale exprimée par les Gilets Jaunes depuis maintenant plus de douze semaines.

De fait, à l'Assemblée nationale aussi, la colère sociale doit se faire entendre !

- *Solidaires Assemblée nationale* constate depuis plusieurs semaines que le dialogue social est en panne à l'Assemblée. La première réunion du cycle de négociation collective sur les salaires du 12 décembre dernier a tout simplement été annulée *sine die*. La présidente de l'association des députés-employeurs avait déjà refusé le principe d'un accord-cadre et de consulter les syndicats sur les sujets de la négociation collective ainsi que sur le calendrier.
- *Solidaires Assemblée nationale* est particulièrement inquiet face à l'annonce de la suppression du Groupe de travail sur les conditions de travail des attaché.e.s parlementaires. En effet, la construction d'un véritable statut nécessite un travail de fond ; la suppression de ce groupe de travail est de très mauvaise augure.
- *Solidaires Assemblée nationale* rappelle l'urgence de reprendre au plus vite le processus de négociation collective sur les salaires et de répondre, notamment, à la question du harcèlement sexuel et du harcèlement moral au sein de l'institution, aux problèmes d'accessibilité, à la portabilité de l'ancienneté, etc.

Le recours à la grève est un acte pour le moins inhabituel à l'Assemblée nationale et singulièrement pour les attaché.e.s parlementaires. Cette initiative a permis de montrer leur capacité de mobilisation, de rappeler que la grève est un droit et un outil de lutte important et, enfin, de montrer le ras-le-bol général de la profession.

Solidaires Assemblée nationale se tient prêt à reprendre les discussions dans l'intérêt de l'ensemble des salarié.e.s de l'Assemblée, comme il est prêt à envisager d'autres actions.

***Solidaires Assemblée nationale* appelle tou.te.s les salarié.e.s à se réunir :**

Judi 14 février à 14 h 00 au Salon Visconti (101 rue de l'Université)

Mail : solidaires@assemblee-nationale.fr **Facebook :** « Attachés Solidaires »

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Greve-a-l-Assemblee-nationale-le-5-fevrier-un-fait-inedit-pour-une-colere>